

## AVENANT 1

### A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS – AIX MARSIELLE UNIVERSITE - CEREGE- DU 7 novembre 2018

#### ENTRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, représentée par sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer le présent avenant par délibération n°... /BM du Bureau de la Métropole en date du 28 février 2019, dont le siège est situé : 58 Boulevard Charles LIVON 13007 Marseille,

Ci-après dénommée « la Métropole »

#### ET

L'Université d'Aix-Marseille (AMU) établissement public à caractère scientifique représentée par son Président en exercice, Monsieur Yvon Berland, régulièrement habilitée à signer le présent avenant, dont le siège est situé : Jardin du Pharo, 58, Boulevard Charles Livon – 13 284 Marseille Cedex 07.

Ci-après dénommée « AMU »

#### ARTICLE 1 : OBJET

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à soutenir financièrement l'AMU dans le cadre de ses activités telles qu'elles sont définies dans la convention pluriannuelle d'objectifs en date du 07 nov. 2018 (Notification de la convention n°18/0772).

Conformément au décret n°2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, il convient d'indiquer, dans un avenant n°3 à la convention précitée, le montant de la subvention attribué à l'AMU au titre de l'exercice 2019.

#### ARTICLE 2 : MONTANT DE LA SUBVENTION

Pour l'exercice 2019, le Bureau de la Métropole a approuvé par délibération n° .../19 du 28 février 2019, l'octroi d'une subvention à l'AMU d'un montant de 15 000 € (quinze mille euros) liés aux études de recherche menées par le laboratoire CEREGE..

#### ARTICLE 3 : MODALITES DE VERSEMENT

Les modalités de versement sont identiques à celles fixées dans la convention pluriannuelle.

Les dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Marseille, le

Etabli en deux exemplaires

Le Président d'Aix Marseille Université

Monsieur Yvon Berland

Le Vice-Président Délégué

Monsieur Christian Burle